



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU C.C.A.S. DE LA COMMUNE DE LUNERY

Séance du 23 ianvier 2024 à 18h30

N°20240123-02

Référence - 20240123-02 **CCAS** REVALORISATION DU BON D'ACHAT DE NOËL DE 15 € à 20 € (4 coupons de 5 €) A COMPTER DE DÉCEMBRE 2023 Date de la Nombre de Vote Date d'affichage membres présents convocation Pour: 8 Contre: 0 18/01/2024 6 26/01/2024 Abstention: 0

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S., régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « Salle du Conseil -Mairie » lieu habituel de ses séances, sous la présidence de la Vice-Présidente, Lucie CHAMAILLARD

Présents: MM BESKI Martine - CHAMAILLARD Lucie - LABARBE Gwenaëlle - LABED Patrick - PIAT Ilda -**PICHON Marie-Claude**

Pouvoir de M. JOLY Sylvain à LABED Patrick Pouvoir de Mme FAUSSARD Sabrina à Lucie CHAMAILLARD

Secrétaire de séance : BESKI Martine Absent(s): FAURE Stéphanie - JOLY Sylvain

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Revalorisation du bon d'achat de Noël de 15 € à 20 € en 4 bons d'achat de 5 € à compter de l'année 2023

La Vice-Présidente rappelle à l'ensemble de la Commission du Centre Communal d'Action Sociale de Lunery qu'il est nécessaire de procéder à la revalorisation du bon d'achat de Noël.

Elle propose de soumettre au vote la revalorisation de la valeur du bon d'achat de Noël qui était de 15 € à 20 € et qui sera délivré sous forme de 4 bons d'une valeur faciale de 5 € chacun aux seniors dont l'âge a été déterminé par délibération du 08 avril 2021 ce à compter de l'année 2023.

La Commission du Centre Communal d'Action Sociale approuve cette revalorisation du bon d'achat de Noël à 20 € délivré en 4 bons d'une valeur faciale de 5 € chacun.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que-dessus Et au registre ont signé tous les membres présents.

Délibération Affichée le 26/01//2024

La Secrétaire de séance, Martine BESKI



Lunery, le 26/01/2024 pour extrait conforme

La Vice-Présidente, Lucie CHAMAILLARD

Acte rendu exécutoire, le 26/01/2024

Publication sur le site internet de la commune : lunery.fr le 26/01/2024